

# Chronique économique

## LES FRUITS DANS LE MONDE...

Françoise FAJAC

### ANGLETERRE.

● Constatant une baisse de la consommation de confitures (le marché perd 2 p. 100 par an depuis 10 ans), Chivers se diversifie dans les desserts aux fruits longue conservation. Ce secteur, né il y a 5 ans, a en effet connu en 1990 une croissance de 25 p. 100 et représenté 30 millions de livres. La société a investi 2 millions de livres dans la construction et l'équipement d'une nouvelle usine. Sous l'appellation «Pure Fruit Cup», Chivers propose les variétés suivantes : pêche-ananas, fraise-rhubarbe, cerise Morello-pomme, pomelo, orange-ananas. Ces desserts ont une durée de conservation de 6 mois à température ambiante, ils sont présentés en pots plastique par packs de 2 pots au prix de 64 p.

● Tropicana Products Inc. (Floride) a lancé deux nouveaux jus sur le marché britannique : «Pure premium Orange» et «Pure premium Grapefruit». Les fruits sont pressés, le jus est ensuite pasteurisé et emballé en Floride même, puis acheminé sur l'Angleterre où l'argument de vente repose sur le fait qu'il n'a pas été obtenu à partir de concentré.

● Daisy Dairies a mis en marché «Frulait», mélange de lait mi-écrémé et de jus d'orange ou de jus de pomme-ananas. Frulait est proposé en Tetra Brik de 1 litre ou 225 ml, sa durée de conservation est de 3 mois à température ambiante. Le carton d'un litre est vendu 79 p. au détail, celui de 225 ml, 35 p.

● Dairy Crest Dairies propose deux nouveaux nectars : orange-abricot et orange-grenadille.

### BASSIN MEDITERRANEEN.

La campagne d'exportation d'agrumes 1990-1991 s'est

révélée exceptionnelle pour les petits agrumes, par contre pour les oranges et les pomelos elle s'est située au niveau des précédentes campagnes et pour les citrons elle a été déficitaire.

Dans l'ensemble, le Bassin méditerranéen a bénéficié d'un climat favorable à la bonne tenue et à la conservation des fruits, en particulier en raison de la faiblesse des pluies. La très bonne qualité des clémentines a permis de vendre des tonnages records à des prix satisfaisants, mais ceci au détriment des oranges (Navelines et Navels) qui, en novembre et décembre, se sont vendues difficilement à des prix très bas. Des exportations importantes, en particulier en clémentines, ont été dirigées vers les pays de l'Est.

En Espagne, les exportations de petits agrumes ont dépassé le million de tonnes, mais les oranges sont restées au niveau des années antérieures et les expéditions de citrons se sont trouvées inférieures à la normale (problèmes qualitatifs sur les Vernas), quant aux pomelos les tonnages exportés sont restés modestes.

Au Maroc, la production a été particulièrement importante et les tonnages d'oranges exportés, Navels et Tardives notamment, très supérieurs à la campagne précédente. Pour les clémentines, l'accroissement a été de 29,6 p. 100, les exportations n'ont toutefois pas rejoint les hauts niveaux des campagnes 1985-1986, 1986-1987 et 1988-1989.

En Israël, la forte sécheresse qui sévit depuis plusieurs années a entraîné un très gros déficit de production : 325 000 tonnes récoltées contre 450 000 tonnes en année normale. En outre, la cueillette et le conditionnement ont été perturbés par la guerre du Golfe. Enfin, les projets de libéralisation de l'exportation ont démotivé les opérateurs.

La sécheresse a entraîné une baisse des exportations

## Exportations par pays producteurs et par variétés (en milliers de tonnes)

Evolution	81-82	82-83	83-84	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91	90-91 (p.100)
<b>Espagne</b>											
satsumas	293.3	308.1	312.6	259.1	276.5	268.1	249.5	209.0	215.7	218.6	1.3
clémentines	328.1	395.7	553.5	421.9	434.1	515.0	509.4	659.0	448.2	822.3	83.5
autres	16.8	17.3	14.7	3.6	16.0	7.3	14.2	9.0	11.6	8.6	- 25.9
navels/navelines	763.9	662.1	916.8	524.1	851.8	899.2	1014.6	882.0	971.1	965.0	- 0.6
salustianas	68.3	55.0	63.4	28.8	64.1	66.8	82.5	70.0	87.6	73.1	- 16.6
sanguines	23.2	13.8	17.7	1.6	11.4	9.1	10.4	7.0	6.9	6.2	- 10.1
tardives	28.1	18.6	102.7	6.2	69.3	45.8	72.3	39.0	80.6	105.3	30.6
<b>Maroc</b>											
clémentines	182.0	155.0	130.7	135.5	175.2	161.1	135.8	184.0	108.8	141.0	29.6
autres	0.9	0.7	0.8	0.0	1.0	1.5	3.9	6.0	6.9	8.1	17.4
navels	108.4	120.8	98.8	123.3	140.8	105.9	91.2	151.0	70.2	129.5	84.5
salustianas	22.1	17.1	16.1	11.6	15.8	23.7	20.2	22.0	23.6	27.2	15.3
sanguines	49.3	49.5	46.1	44.8	38.1	32.2	50.2	34.0	35.5	43.5	22.5
tardives	240.2	253.0	227.6	227.4	237.6	145.1	279.0	245.0	190.8	334.8	75.5
<b>Tunisie</b>											
maltaises	18.1	14.9	31.4	40.8	45.1	52.0	41.8	41.0	28.0	25.4	- 9.3
<b>Corse</b>											
clémentines	23.2	32.5	25.0	22.8	32.5	34.7	28.0	22.0	28.7	18.3	- 36.2
<b>Italie</b>											
clémentines	0.0	1.0	2.1	1.0	13.4	7.4	0.1	0.1	9.0	1.0	- 88.9
mandarines	11.0	3.0	5.2	2.0	4.2	5.8	9.0	4.0	6.0	6.0	
moro-tarocco	90.3	97.0	120.0	121.0	149.5	123.8	87.0	101.0	118.0	120.0	1.7
sanguinelli	32.2	18.0	20.3	18.0	24.9	19.4	16.0	24.0	24.0	26.0	8.3
tardives	6.5	6.0	3.2	5.0	6.0	5.0	1.0	4.0	6.0	5.0	- 16.7
<b>Israël</b>											
hybrides	23.9	26.1	28.5	32.8	26.8	40.0	32.7	31.0	34.5	24.1	- 30.1
navels	19.1	23.0	18.8	16.0	15.8	21.0	16.5	6.0	15.0	12.0	- 20.0
shamouti	341.4	270.8	286.3	254.7	236.4	240.0	204.3	133.0	185.3	120.8	- 34.8
tardives	125.0	159.1	76.9	95.2	106.8	109.0	77.4	67.0	97.0	42.4	- 56.3
<b>Chypre</b>											
shamouti	8.0	8.0	18.5	19.5	8.3	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	
tardives	102.1	84.8	86.7	92.1	109.6	120.6	109.5	103.0	113.0	77.1	- 31.8
<b>Grèce</b>											
navels	199.5	148.8	154.7	220.2	198.5	175.6	148.0	188.0	295.0	257.0	- 12.9
tardives						1.0	3.0	3.0	5.0	3.0	- 40.0
<b>Turquie</b>											
satsumas	4.9	46.3	55.7	43.8	29.0	53.2	53.7	73.0	81.4	108.0	32.7
clémentines	0.3	3.3	5.4	9.8	5.0	13.2	2.0	3.0	9.0	6.0	- 33.3
hybrides	0.0	2.4	1.8	7.1	6.0	0.6	0.4	1.0	0.6	0.0	- 100.0
navels	28.0	43.2	46.0	55.8	29.4	37.6	56.3	70.0	74.7	63.0	- 15.7
shamouti	4.9	3.5	15.6	7.7	5.1	6.1	9.2	11.0	12.6	8.0	- 36.5
<b>Egypte</b>											
navels	52.8	95.0	117.1	84.6	81.2	82.0	121.6	79.0	105.9	107.6	1.6
baladi	49.5	46.4	35.1	35.3	36.8	37.0	35.3	34.0	45.7	35.8	- 21.7
tardives	22.5	37.7	25.4	35.3	36.8	37.0	38.5	37.0	45.8	57.2	24.9
<b>CITRONS</b>											
Espagne	330.0	293.6	359.6	225.0	300.0	380.0	410.0	415.0	353.8	363.1	2.6
Italie	131.0	90.0	101.0	160.0	140.9	77.0	87.0	72.0	71.0	48.0	- 32.4
Israël	27.6	26.1	24.4	22.1	20.4	18.2	14.4	8.0	11.3	6.0	- 46.9
Chypre	32.6	34.0	30.7	18.3	37.0	36.4	42.2	37.0	40.0	32.0	- 20.0
Grèce	103.4	40.9	53.7	74.3	98.0	48.0	7.0	29.0	66.0	32.0	- 51.5
Turquie	104.5	129.0	125.0	117.7	42.7	91.4	77.5	126.0	114.0	130.0	14.0
<b>POMELOS</b>											
Espagne	6.0	5.5	5.9	5.0	8.1	5.6	7.6	6.0	8.7	5.5	- 36.8
Israël	200.0	177.2	146.9	117.7	131.9	134.7	119.3	102.0	112.5	112.3	- 0.2
Chypre	65.5	67.2	77.2	69.6	69.6	76.3	95.0	73.0	70.0	76.0	8.6
Turquie	12.3	8.4	16.6	19.5	9.1	17.3	13.7	20.0	27.0	36.0	33.3
USA	78.0	65.0	66.5	53.0	104.5	112.7	135.0	141.0	96.0	129.0	34.4

Source : CLAM.

## Exportations de satsumas, clémentines et hybrides (en milliers de tonnes nettes).

Origines et destinations	Total	France (Corse)	Espagne	Maroc	Algérie	Tunisie	Italie	Israël	Chypre	Grèce	Turquie
France	353.3	11.3	275.6	56.7	1.0	-	0.5	5.7	0.5	-	2.0
Allemagne	420.1	0.4	386.1	18.2	-	-	0.8	3.7	0.4	1.5	9.0
Pays-Bas	82.6	-	70.3	5.8	-	-	0.6	3.7	-	2.0	0.2
Belgique/Lux.	54.8	0.6	48.5	4.0	-	-	-	0.5	-	-	1.2
G.B. et Irlande	140.9	0.2	122.8	10.0	-	-	0.5	4.2	2.5	0.5	0.2
Italie	5.8	5.8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Danemark	17.6	-	17.3	-	-	-	-	0.1	-	-	0.2
Scandinavie	67.7	-	32.4	31.9	-	-	-	2.8	0.1	-	0.5
Suisse/Autriche	79.7	-	59.0	0.4	-	-	0.8	1.7	0.1	-	17.7
Europe occid.	1222.5	18.3	1012.0	127.0	1.0	0.0	3.2	22.4	3.6	4.0	31.0
Europe orientale	90.2	-	15.7	-	-	-	3.8	1.7	-	10.0	59.0
<b>Total Europe</b>	<b>1312.7</b>	<b>18.3</b>	<b>1027.7</b>	<b>127.0</b>	<b>1.0</b>	<b>0.0</b>	<b>7.0</b>	<b>24.1</b>	<b>3.6</b>	<b>14.0</b>	<b>90.0</b>
Amérique	36.8	-	21.4	15.4	-	-	-	-	-	-	-
Moyen-Orient	30.8	-	-	6.2	-	-	-	-	0.6	-	24.0
Autres	0.9	-	0.4	0.5	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total hors Europe</b>	<b>68.5</b>	<b>0.0</b>	<b>21.8</b>	<b>22.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.6</b>	<b>0.0</b>	<b>24.0</b>
<b>Total exporté</b>	<b>1381.2</b>	<b>18.3</b>	<b>1049.5</b>	<b>149.1</b>	<b>1.0</b>	<b>0.0</b>	<b>7.0</b>	<b>24.1</b>	<b>4.2</b>	<b>14.0</b>	<b>114.0</b>

Source : CLAM.

## Exportations d'oranges 1990-1991 (en milliers de tonnes nettes)

Origines et destinations	Total	Espagne	Maroc	Algérie	Tunisie	Italie	Israël	Chypre	Grèce	Turquie	Egypte	Gaza
France	539.2	330.8	173.9	-	20.3	7.0	4.7	0.6	-	1.3	0.6	-
Allemagne	544.3	362.5	71.6	-	-	54.0	18.9	2.3	32.0	3.0	-	-
Pays-Bas	217.6	115.6	34.6	-	0.1	2.0	10.7	2.0	27.0	0.2	7.4	18.0
Belgique/Lux.	117.8	77.7	30.5	-	-	5.0	3.4	-	-	0.6	0.6	-
G.B. et Irlande	251.3	76.3	64.4	-	-	3.0	47.3	34.4	15.0	3.3	7.6	-
Danemark	24.8	13.1	1.2	-	-	1.0	6.5	0.3	2.5	0.2	-	-
Scandinavie	142.1	36.8	46.6	-	-	4.0	42.8	7.0	0.5	1.5	2.9	-
Suisse/Autriche	139.7	53.5	7.6	-	-	36.6	13.5	6.6	13.0	8.9	-	-
Europe occidentale	1976.8	1066.3	430.4	0.0	20.4	112.6	147.8	53.2	90.0	19.0	19.1	18.0
Europe orientale	503.5	56.7	6.3	2.0	5.4	42.0	17.1	22.3	185.0	24.0	130.7	12.0
<b>Total Europe</b>	<b>2480.3</b>	<b>1123.0</b>	<b>436.7</b>	<b>2.0</b>	<b>25.8</b>	<b>154.6</b>	<b>164.9</b>	<b>75.5</b>	<b>275.0</b>	<b>43.0</b>	<b>149.8</b>	<b>30.0</b>
Amérique	73.1	28.8	39.6	-	-	0.4	4.3	-	-	-	-	-
Moyen-Orient	125.2	-	7.4	-	-	-	5.9	0.1	-	28.0	50.8	33.0
Autres	55.0	2.1	51.3	-	-	-	0.1	1.5	-	-	-	-
<b>Total hors Europe</b>	<b>253.3</b>	<b>30.9</b>	<b>98.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.4</b>	<b>10.3</b>	<b>1.6</b>	<b>0.0</b>	<b>28.0</b>	<b>50.8</b>	<b>33.0</b>
<b>Total exporté</b>	<b>2733.6</b>	<b>1153.9</b>	<b>535.0</b>	<b>2.0</b>	<b>25.8</b>	<b>155.0</b>	<b>175.2</b>	<b>77.1</b>	<b>275.0</b>	<b>71.0</b>	<b>200.6</b>	<b>63.0</b>

Source : CLAM.

d'Italie, de Grèce, de Chypre, de Turquie et de Tunisie, ces deux derniers pays ayant en outre pâti de la situation politique dans le Golfe.

**BELGIQUE.**

La CIMO (Confederation of Importers and Marketing Organizations in Europe of Fresh Fruit and Vegetables), créée en 1972 dans le but de développer les importations européennes de fruits et légumes frais des pays en développement et de maintenir la liberté du commerce entre nations, a tenu son 7e Congrès à Bruxelles, les 10 et 11 octo-

bre 1991. Y ont assisté environ 350 délégués : chercheurs, transporteurs, importateurs, distributeurs, détaillants, représentants d'organismes d'Etat, etc. Il avait pour thème «la qualité». Les intervenants l'ont abordée à différents niveaux :

- production,
- emballage,
- transport (par mer, route, fer),
- manutention,
- distribution,
- importation,
- législation communautaire,
- recherche.

**BRESIL.**

Une nouvelle unité de fabrication de **jus concentré d'ananas** doit entrer en fonctionnement fin 1991. Elle se trouve au Nord-est du Brésil, dans l'Etat de Paraibo. Il est prévu pour 1991-1992 une production d'environ 4 000 tonnes de concentré à 60° Brix, sa capacité totale de production est de 6 000 tonnes, laquelle devrait être atteinte dans deux ans.

**BURKINA FASO.**

Pour la campagne 1990-1991, les **exportations de mangues** se sont élevées à 1 345 tonnes, réparties en 586 tonnes par avion et 749 tonnes par conteneurs maritimes. C'est la première fois que les expéditions par mer sont supérieures aux expéditions avion. Les prévisions portaient sur 2 470 tonnes, le résultat est donc nettement inférieur, mais une progression est toutefois enregistrée par rapport à 1989-1990 où 1 077 tonnes avaient été expédiées. Des défauts de qualité, notamment au niveau de l'emballage, ont été constatés sur les arrivages bateau.

**BURUNDI.**

Entre le mois de septembre 1990 et le mois d'août 1991, il a été exporté 263,4 tonnes de fruits et légumes dont 96 tonnes de **grenadilles** et 13,7 tonnes de **mangues**.

En août 1990, le gouvernement burundais a mis en place le Service d'Appui à l'Exportation (SAE). Il intervient notamment dans la collecte et l'exploitation des informations statistiques relatives aux volumes et valeurs des produits exportés.

**CARAIBES.**

Douze pays membres de la zone Caraïbes sont sur le point de créer un marché commun sous-régional dans le but d'améliorer leur compétitivité sur les marchés extra-régionaux. Ce sont : Antigua, Barbade, Belize, Jamaïque, Trinidad et Tobago, Sainte-Lucie, Saint-Kitts, Dominique, Guyana, Grenade, Montserrat, Bahamas. La première mesure que devront prendre ces pays est l'adoption d'une monnaie unique. De même, un Fonds d'Investissement devra être créé pour superviser le processus d'intégration régionale. Ces pays, qui représentent une population totale de 5,5 millions d'habitants, se sont fixés pour objectif de créer leur marché unique d'ici deux ans et demi. D'autres pays caribéens pourraient éventuellement être invités à se joindre à eux.

**ESPAGNE.**

● La **production d'agrumes 1991-1992** devrait être de l'ordre de 4,4 millions de tonnes, en régression d'environ 10 p. 100 sur la campagne précédente. Les baisses les plus fortes sont attendues pour les **clémentines** (859 850 tonnes contre 1 120 000 tonnes) et les **citrons** (527 100 tonnes contre 696 000 tonnes), les **oranges** ne diminueraient que de 3 p. 100 (2,49 contre 2,56 millions de tonnes).

● La Confédération des Coopératives agricoles d'Espagne a donné son accord pour que soit créé un **Comité interprofessionnel des Agrumes** associé avec les groupements professionnels Asaja, COAG et UPA de façon à étendre le dialogue avec le Comité de Gestion des Agrumes qui gère les exportations espagnoles d'agrumes.

● Les conserveurs espagnols de **mandarines**, au nombre de 15, vont mettre en place une nouvelle société pour le lancement d'une marque nationale. Dans un premier temps, l'objectif est de vendre 300 000 cartons vers la Grande Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis, mais à terme 20 p. 100 de la récolte transformée devraient porter cette marque. Les conditionneurs qui détiennent également des parts, doivent participer au budget publipromotionnel. Si cette marque se révèle être un succès, elle pourrait être étendue à d'autres fruits et légumes.

● La **production d'avocats 1990-1991** aurait été de l'ordre de 30 000 tonnes, en augmentation de 10 p. 100 sur la campagne précédente. Elle devrait atteindre 43 000 tonnes en 1991-1992 et 70 000 tonnes d'ici cinq ans lorsque seront entrés en production les 3 000 hectares actuels de jeunes plantations. La superficie totale est estimée à 10 000 hectares (9 000 ha sur la Péninsule et 1 000 ha aux Canaries). Sur la Péninsule, 80 p. 100 des plantations sont situés dans les régions de Malaga et Grenade et les 20 p. 100 restants se répartissent entre Huelva, Cadiz, Almeria et Murcia. La consommation espagnole est faible, de l'ordre de 286 g par habitant et par an, contre 3 kg/habitant/an en Israël et 7 kg au Mexique. Mais l'avocat n'a bénéficié d'aucune promotion en Espagne, ce qui explique en grande partie le bas niveau de la consommation. Les exportations ont dépassé 16 000 tonnes en 1989-1990.

**ETATS-UNIS.**

● Au 10 octobre 1991, le United States Department of Agriculture a annoncé une baisse par rapport aux prévisions de début d'année de la production floridienne d'**oranges** qui se situerait à 136 millions de caisses contre 170/175 millions de caisses.

Estimations de production d'agrumes aux Etats-Unis pour la campagne 1991-1992 (en 000 caisses).

	1991-1992	1990-1991
<b>Oranges</b>	<b>191 195</b>	<b>180 050</b>
Floride	136 000	151 500
Californie	53 000	26 800
Arizona	2 100	1 750
Texas	95	n.d.
<b>Pomelos</b>	<b>n.d.</b>	<b>55 500</b>
Floride	42 500	45 100
Arizona	2 300	2 400
Californie	n.d.	8 000
Texas	115	n.d.
<b>Citrons</b>	<b>18 100</b>	<b>19 000</b>
Californie	13 500	14 900
Arizona	4 600	4 100

Source : USDA.

- Le 23 juillet 1991, le United States Department of Agriculture a levé les restrictions à l'importation des **agrumes du Mexique**, restrictions qui avaient été instaurées en 1983, par crainte que les fruits mexicains ne soient atteints d'une certaine forme de chancre citrique. La suspension fait suite à la démonstration de la non-présence du chancre citrique au Mexique. Elle concerne tous les agrumes, limes comprises.

- Les **exportations de pomelos** de la campagne 1990-1991 se sont élevées à 464 874 tonnes, en augmentation de 51 p. 100 sur 1989-1990. Le Japon a absorbé 52 p. 100 des envois et a augmenté ses apports de 62 p. 100 par rapport à la campagne précédente. Les exportations sur la France et les Pays-Bas ont également connu une forte croissance, de 48 et 55 p. 100 respectivement.

#### Etats-Unis : exportations de pomelos en 1990-1991 et 1989-1990 (en tonnes)

	1989-1990	1990-1991
Japon	148 514	241 796
Canada	57 514	77 913
France	35 994	53 477
Pays-Bas	27 013	42 123
Royaume-Uni	8 468	12 378
Taiwan	9 028	11 780
UEBL	5 309	9 896
Autres pays	14 194	15 511
<b>Total</b>	<b>306 064</b>	<b>464 874</b>

Source : Horticultural Products Review.

- La United Fresh Fruit and Vegetable Association et Produce Business Magazine procèdent à des enquêtes téléphoniques permanentes auprès d'un échantillon représentatif des consommateurs américains sur leur attitude face aux produits frais. Pour le premier trimestre 1991, les résultats ont été les suivants :

- les fruits et légumes sont perçus comme ayant une plus grande valeur nutritive et présentant moins de danger lorsqu'ils sont frais plutôt que congelés ou en conserve ;

- 60 p. 100 des personnes interrogées sont hostiles aux pesticides. Les cires, conservateurs et fertilisants les préoccupent beaucoup moins ;

- près de la moitié des personnes interrogées estiment que les produits avec marque sont de meilleure qualité que ceux qui n'en ont pas ;

- les deux-tiers des personnes interrogées achètent les produits du marché intérieur de préférence aux produits importés. 50 p. 100 d'entre elles supposent que les importations concernent avant tout les produits de contre-saison ;

- la propreté, la bonne présentation en magasin et le prix sont les trois facteurs les plus importants dans l'opinion des personnes interrogées.

#### FRANCE.

- La **clémentine** de Corse devrait retrouver en 1991-1992 son niveau normal de production de 30 000 tonnes, contre les 20 000 tonnes récoltées la campagne dernière.

- Le CTIFL (Centre technique interprofessionnel des Fruits et Légumes) a testé un certain nombre de produits (produits nouveaux ou à redécouvrir, produits exotiques) auprès de deux groupes de 10 à 12 consommateurs chacun, constitués en majorité de femmes, essentiellement actives à Paris, et au foyer dans la région de Nîmes. Parmi ces produits figuraient la **papaye**, le **babaco**, le **kiwano**, dont les tests de consommation ont fait apparaître les tendances suivantes :

- **papaye** : perçu comme un fruit exotique, très parfumé, de préparation facile mais dont le degré de maturité est difficile à déterminer. 80 p. 100 des personnes interrogées étaient disposées à en acheter assez souvent ;

- **babaco** : apparaît plus comme un légume que comme un fruit, acidulé, peu goûteux, à la chair trop juteuse et d'aspect décevant. 70 p. 100 des personnes interrogées n'envisageaient d'en acheter que rarement ;

- **kiwano** : perçu comme un fruit exotique décoratif, doux au goût mais sans parfum, peu agréable à découper. Pour 75 p. 100 des personnes interrogées, les intentions d'achat étaient rares ou nulles.

Un mélange de fruits frais composé de pomme, **pomelo**, **orange**, **kiwi**, **ananas**, présenté en pot plastique de 125 g, a, par contre, été fort bien accueilli par le panel.

- La société Teisseire a reçu deux récompenses pour sa nouvelle bouteille de sirops de fruits : l'Oscar de l'Emballage 1991 attribué par l'Institut français de l'Emballage et du Conditionnement, et un Janus de l'Industrie décerné par l'Institut français du Design Industriel. Elargie à 16 sirops, la gamme des nouvelles bouteilles carrées Teisseire est présentée en quatre familles de parfums : les Fruits du Soleil, les Fraîcheurs intenses, les Fruits raffinés et les **Exotiques**.

- Agruma lance une nouvelle boisson sans sucre au **pomelo rose**, élaborée à partir de fruits originaires d'Israël et d'Argentine.

- Plusieurs entreprises françaises ont entrepris la fabrication de vins, avec ou sans alcools, d'apéritifs, ainsi que de jus et boissons à base de **kiwi** :

- la société Sanz (Port-Sainte-Marie) a mis au point récemment en collaboration avec l'INRA un **blanc de kiwi**, boisson issue de la «kiwification» de la pulpe de kiwi et dont le procédé d'obtention s'inspire de la vinification du raisin. Classée dans la catégorie des spiritueux, elle titre 8 à 10° d'alcool. Présenté en bouteilles de 75 centilitres, ce produit est vendu dans les épiceries fines et chez les cavistes ;

- la société Bonlouis (Uca les Caves), produit une boisson effervescente à base de jus de kiwi fermenté, à

faible degré d'alcool (2,4 p. 100), dont les ventes progressent bien en Irlande où elle est très appréciée. Cette boisson va cependant être reformulée, «son profil sensoriel ne correspondant pas à un grand marché» estime le responsable de la société ;

- la Sicarex (Grau du Roi) a mis au point, depuis trois ans, un procédé breveté de transformation des kiwis en jus stable puis en boisson légèrement alcoolisée. Un vin mousseux à base de kiwi est en cours de développement.

Mais la législation actuelle entrave la commercialisation de ces produits en raison des fortes taxes qui leur sont appliquées. Une nouvelle législation devrait toutefois, dès l'automne, étendre au kiwi le régime applicable à la pomme, à la poire et au raisin.

- la société CTS (Mont-Ceny), propose depuis un an et grâce à un procédé mis au point par la Sicarex, un nectar de kiwi effervescent obtenu par un mélange de 60 p. 100 de jus et 40 p. 100 d'eau. Un nectar «light» contenant un édulcorant est en cours de fabrication.

L'obtention de jus à partir du kiwi n'est toutefois pas un processus aisé, car le kiwi n'est pas un fruit à jus. La couleur des jus obtenus pose également quelques problèmes, les jus clairs ont généralement une couleur jaune et les jus pulpés ne conservent que peu de temps la couleur verte du fruit d'origine.

Dernière orientation, à l'instigation du GIE «France kiwi transformation», organisme regroupant des kiwiculteurs du Sud de la France, des travaux sont en cours en France dans différents laboratoires, pour élargir la gamme de boissons nouvelles et, dans un objectif plus vaste, pour proposer de nouveaux produits (quatrième gamme, fruits séchés ou semi-confits, etc.).

● Les «Hyper Super Marché U» proposent une nouvelle gamme de jus de fruits sans adjonction de sucre : ananas, orange, pomme, raisin. Ils sont présentés en pack de 6 mini-briques de 20 cl.

## INDE.

En 1988-1989, les exportations de pulpes de mangue ont atteint un record avec 23 222 tonnes. La progression sur l'année précédente fut de 37 p. 100. Mais les pays du Moyen-Orient absorbant plus de 50 p. 100 des envois, les résultats de 1990-1991 seront nettement inférieurs, en raison de la guerre du Golfe. En 1989, l'URSS a reçu un volume supérieur aux années antérieures, et les exportateurs tenteraient de réorienter leur produit vers cette destination. Il semble que les Etats-Unis augmentent également leurs importations, mais, selon le commerce, des efforts resteraient à faire pour répondre aux critères américains de qualité.

## ISRAEL.

La Citrus and Canned Products Association, qui regroupe 17 usines, prévoit pour 1991 une baisse des exportations d'agrumes transformés qui ne devraient représenter que 200 millions contre 385 millions de dollars US en 1990. La superficie devrait être réduite de 25 à 33 p. 100 en raison de la pénurie d'eau et les livraisons de fruits frais aux usines reculer d'environ 400 000 tonnes. Un certain nombre d'unités de transformation devraient fermer leurs portes et des licenciements avoir lieu (le secteur emploie 4 000 personnes).

## ITALIE.

● La Société internationale d'Agrumiculture tiendra son 7e Congrès à Acireale, en plein cœur de la région agrumicole sicilienne, du 8 au 13 mars 1992. Les débats porteront sur les variétés, les porte-greffe, les techniques de culture, les maladies et leur prévention, les problèmes de récolte et post-récolte, les problèmes économiques, les grands marchés mondiaux.

● Réunis à Venise le 23 septembre 1991, sous l'égide de l'IKO (International Kiwifruit Organisation), les représentants des producteurs de kiwis des pays suivants : Italie, France, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis et Chili, ont signé un

Exportations indiennes de pulpe de mangue (en tonnes).

	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Arabie saoudite	5 210	3 721	6 271	5 178	1 832	3 759	5 762
Yemen	985	5 052	7 231	9 410	9 861	3 058	3 882
Emirats Arabes Unis	184	1 247	934	1 016	1 108	2 586	2 813
Koweït	979	793	1 369	1 612	983	1 149	2 081
Pays-Bas	*	575	546	437	602	1 029	1 585
URSS	5 471	*	*	*	-	*	1 270
Royaume Uni	446	595	233	329	624	1 840	1 230
Allemagne	451	435	97	171	291	991	1 111
Etats-Unis	391	316	251	217	396	394	865
France	*	*	*	17	-	331	564
Soudan	*	*	*	*	-	*	496
Oman	*	*	*	23	-	205	488
Autres pays	633	819	885	1 889	56	1 571	1 175
<b>Total</b>	<b>14 750</b>	<b>13 553</b>	<b>17 817</b>	<b>20 299</b>	<b>15 753</b>	<b>16 913</b>	<b>23 322</b>

\* - inclus dans «Autres pays»

Source : Statistiques nationales indiennes.

accord de commercialisation, par lequel :

«A) les producteurs de l'Hémisphère Sud s'engagent à faire en sorte que leurs expéditions vers l'Hémisphère Nord n'arrivent pas au-delà de fin novembre de chaque année et oeuvreront pour faire en sorte que ce produit soit vendu au détail avant fin décembre.

B) les producteurs de l'Hémisphère Nord s'engagent à faire en sorte que leurs expéditions, au départ de leur propre pays, ne puissent se faire :

avant le 15 novembre à destination d'un autre pays d'Europe,

avant le 1er novembre à destination d'un pays d'Outre-Mer.

C) les pays de l'Hémisphère Sud s'engagent à faire en sorte que leurs kiwis ne soient pas distribués au détail en Europe avant le 20 avril de chaque année. En ce qui concerne le Chili, le présent accord prévoit une dérogation d'une année.»

#### JAMAÏQUE.

Les exportations d'ortaniques ont sensiblement progressé entre 1987 et 1990 :

##### Exportations d'ortaniques (en tonnes) :

	1987	1988	1989	1990
Royaume Uni	370	905	787	750
Canada	182	2	2	210
Etats-Unis	43	-	45	137
Barbades	19	61	99	103
Pays-Bas	-	9	-	21
Emirats Arabes Unis/ Surinam	-	-	16	-
<b>Total</b>	<b>614</b>	<b>977</b>	<b>949</b>	<b>1 221</b>

Le marché britannique absorbe la plus grande part des exportations, mais en 1990 les autres pays récepteurs ont notablement augmenté leurs apports.

Les premières ortaniques ont été exportées en 1957 vers le Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, puis en Allemagne. En 1978, le Royaume-Uni recevait environ 2 650 tonnes, les autres pays européens 1 100 tonnes et le Canada 110 tonnes. Jusqu'au début des années 1980, l'exportation des ortaniques est restée assez limitée, du fait des restrictions à l'export établies par l'interprofession locale. En effet, pour exporter, les producteurs, devaient posséder des surfaces minimales, ainsi qu'une production supérieure à un seuil déterminé. Ces conditions ont ensuite été renégociées, afin de favoriser et amplifier le flux commercial à l'export. Les producteurs-exportateurs jamaïcains sont maintenant dotés de nouvelles structures et espèrent développer leurs exportations dans les années à venir.

La moitié seulement de la production d'ortaniques est exportée, l'autre moitié est écoulée localement en partie vers le commerce traditionnel, les supermarchés et le secteur hôtelier, en partie vers l'industrie de transformation.

D'autre part, Sequola Orange Company, entreprise d'exportation d'agrumes de Californie, développe actuellement un important projet en Jamaïque, en collaboration avec la NCB Bank, dans le but de produire des oranges Valencia et des ortaniques sur plus de 1 200 ha à l'horizon 1992. Dans sa phase optimale, la société Jamaica Orange Company nouvellement constituée, prévoit de commercialiser environ 225 000 tonnes de fruits produits en Jamaïque.

#### KENYA.

Les perspectives d'exportations d'avocats pour 1992 s'élevaient à 6 270 tonnes, par pays destinataire, la répartition suivante (en tonnes) :

France	3 500
Royaume-Uni	1 500
Allemagne	750
Pays-Bas	220
Autres pays	300

Les expéditions se feront par voie maritime en majorité, en raison du coût élevé et du manque de capacité du fret aérien. La campagne 1992 devrait commencer au mois de mars et s'achever en août.

#### MEXIQUE.

● Ce pays est le premier producteur mondial d'avocats, mais ses exportations restent faibles. En 1990-1991, sur un total produit de 525 000 tonnes, 2 p. 100 seulement étaient exportés. Le gros de la production provient de l'Etat de Michoacan où, sur un rayon de 150 km autour de la ville de Uruapan et entre 600 et 2 400 m, s'étendent les plantations sur une superficie de 90 000 ha. Elles croissent actuellement au rythme de 500 à 1 000 ha par an, mais il y a dix ans, 2 000 ha étaient plantés chaque année. Les autres Etats producteurs sont Puebla, Chiapas et Oaxaca. La variété Hass représente 95 p. 100 de la production mexicaine. Les exportations vers l'Europe ont été en 1990-1991, de 10 600 tonnes. Le premier distributeur européen des avocats du Mexique est la société suisse Sunfresh, qui commercialise également des limes et des mangues sous la marque «Mexigold», et le premier exportateur Agrifrut qui exporte ses fruits sur 14 pays, dont, outre l'Europe, le Japon et le Canada.

● La superficie plantée en agrumes s'élevait en 1990 à 366 548 ha, contre 223 640 ha dans les années 1980, une augmentation considérable due en grande partie au fait que les gains des producteurs durant cette période sont demeurés corrects et le coût des intrants assez peu élevé, ce qui encouragea l'extension des plantations. L'Etat de Veracruz représente 34 p. 100 de la superficie agrumicole du pays, les autres principaux Etats producteurs sont : San Luis Potosi, Tamaulipas et Nuevo Leon.

Conséquence de l'accroissement des surfaces plantées, la production d'agrumes a augmenté de 70 p. 100 par rapport aux années 1980. En 1990, les oranges représentaient 70 p. 100 de la production totale d'agrumes (surfaces plantées de 256 880 ha, plus 83,3 p. 100 sur 1979-1980), les tangerines 5,8 p. 100, les pomelos 3,4 p. 100 et les au-

tres agrumes 20,8 p. 100. Près de la moitié de la superficie d'orangers est constituée de jeunes arbres non encore productifs.

**Production mexicaine d'oranges. Période 1979-1980/1990-1991** (en millions de caisses) :

1979-1980	39,93	1985-1986	34,54
1980-1981	39,10	1986-1987	41,23
1981-1982	40,42	1987-1988	47,57
1982-1983	33,80	1988-1989	55,56
1983-1984	29,88	1989-1990	53,89
1984-1985	21,19	1990-1991	58,79

Source : Agricultural Affairs Office, Mexico City, Foreign Agricultural Service, USDA.

Le marché intérieur absorbe 80 p. 100 de la récolte d'oranges fraîches, la consommation per capita est de plus de 22 kg par an. L'exportation ne concerne que de faibles volumes. Quant à l'industrie de transformation, elle ne revêt pas une aussi grande importance que dans des pays comme le Brésil ou les Etats-Unis, mais les volumes d'oranges qu'elle reçoit ont toutefois augmenté ces dernières années pour atteindre 11,8 millions de caisses en 1990, soit 21,9 p. 100 du volume total utilisé. Les unités de transformation sont au nombre de 22 actuellement, contre 9 il y a dix ans, mais toutes n'ont pas fonctionné en 1990, et un certain nombre ont opéré en dessous de leur capacité. La majorité des unités sont évidemment situées dans l'Etat de Veracruz.

## MONDE.

### ● Conserves et jus d'ananas.

La production 1991 de **conserves d'ananas** pour les dix principaux producteurs est estimée à 907 000 tonnes, plus 6 p. 100 sur 1990, celle de **jus simple d'ananas** à plus de 100 000 tonnes, celle de **jus concentré** à près de 140 000 tonnes.

La **Thaïlande** demeure le premier producteur et exportateur mondial. Les prévisions de production ont été révisées à la hausse et arrêtées à 421 600 tonnes pour la conserve et 81 600 tonnes pour le concentré. Les livraisons de fruits frais aux usines ont augmenté et la demande à l'exportation est forte. Les exportations de conserves, prévues à 423 000 tonnes, représentent 98 p. 100 des disponibilités totales, celles de concentré devraient augmenter de 19 p. 100 pour atteindre 81 600 tonnes.

Pour les **Philippines**, les prévisions de production de conserves et de jus concentré ont été légèrement révisées en baisse pour se situer respectivement à 199 238 tonnes et 42 788 tonnes au lieu des 200 000 tonnes et 43 000 tonnes fixées en début 1991. Par contre les prévisions d'exportations restent inchangées pour la conserve à 180 000 tonnes et réduites de 41 à 40 000 tonnes pour le concentré. Pour les jus simples, les prévisions ont été relevées à 48 563 tonnes pour la production et 34 000 tonnes pour les exports.

Aux **Etats-Unis**, la production de conserves serait en recul de 13 p. 100 sur 1990 avec seulement 102 000 tonnes.

En **Australie**, une croissance de 20 p. 100 sur les conserves est attendue pour un total de 33 000 tonnes. Le jus simple devrait passer de près de 40 000 tonnes en 1990 à 42 000 tonnes en 1991, sur ces totaux, la part des exports restera faible, le marché intérieur étant demandeur.

La production de conserves en **Côte d'Ivoire** devrait rester au niveau de 1990, c'est-à-dire 240 tonnes, celle de jus simple devrait augmenter de 16 p. 100 et atteindre 4 800 tonnes.

Pour l'**Afrique du Sud**, la production de conserves devrait se situer à 33 000 tonnes, un niveau sensiblement égal à celui de 1990. Par rapport à 1988, la production a chuté de 50 p. 100, chute intentionnelle de la part de l'industrie face aux sanctions commerciales des pays importateurs, qu'elles soient officielles ou non. Avec la levée progressive de ces sanctions, la production devrait repartir.

Au **Kenya**, il est prévu une croissance de 9 p. 100 pour les conserves, 12 p. 100 pour le jus simple, et 3 p. 100 pour le concentré. En revanche, les exportations devraient régresser pour les trois produits, les producteurs désirent reconstituer leurs stocks.

En **Malaisie**, les conserves et jus devraient croître, de 8 et 9 p. 100 respectivement, par suite d'apports supérieurs en fruits frais, mais les exportations de conserves reculeraient, le marché intérieur devant absorber un volume important et les stocks étant faibles. Il existe trois unités de fabrication dans le pays, deux privées et une d'Etat. Leur gamme de produits au niveau des conserves est étendue : tranches, cubes, «chunks», doigts, «crushed», etc. Avec la levée des quotas à l'importation, le Japon s'est révélé en 1990 comme un marché de premier plan, prenant 28 p. 100 du total exporté. Les envois sur le Moyen-Orient ont cru également.

Le **Mexique** verra sa production de conserves diminuer, aussi bien pour les conserves que pour le jus simple. Les usines fonctionnent en-deça de leur capacité. Dans les années à venir, la baisse de production devrait continuer, le Gouvernement ayant réduit le nombre des producteurs de fruits qui sont habilités à recevoir des prêts. La consommation locale de conserves est importante : 64 p. 100 des disponibilités en 1990 et 60 p. 100 pour 1991.

**Taiwan** qui fut le premier exportateur mondial de conserves n'expédiera que 181 tonnes en 1991. Le prix élevé du fruit frais, le coût élevé et la raréfaction de la main d'oeuvre, la monnaie forte entraînant une désaffection progressive du secteur de la transformation.

● **Concentré congelé d'orange.** Depuis l'annonce par le USDA courant octobre d'une réduction de la production floridienne d'oranges, le Brésil augmente de façon soutenue les prix du concentré : de 1 300/1 350 dollars US à 1700 et 1 900 dollars US la tonne pour le concentré à 66°5 Brix à fin octobre.

● **Pulpe déshydratée de noix de coco :** suite à une réduction de l'offre, les prix augmentent. Les cotations des revendeurs aux Philippines sont passées de 902 dollars US la

## Conserves d'ananas : production, disponibilités, distribution (en tonnes).

	Stocks début	Production	Imports	Disponibilités	Exports	Consommation intérieure	Solde
<b>Australie</b>							
1989	12,700	32,825	16,915	62,440	3,734	47,745	10,961
1990	10,961	27,393	15,956	54,310	3,269	44,833	6,208
1991	6,208	33,000	16,000	55,208	3,300	45,000	6,908
<b>Côte d'Ivoire</b>							
1989	2,372	250	0	2,622	220	2,402	0
1990	0	240	0	240	200	40	0
1991	0	240	0	240	200	40	0
<b>Kenya</b>							
1989	5,819	57,200	0	63,019	50,268	1,565	11,186
1990	11,186	52,789	0	63,975	59,430	610	3,935
1991	3,935	57,965	0	61,900	57,270	560	4,070
<b>Malaisie</b>							
1989	3,798	49,402	0	53,200	42,606	2,500	8,094
1990	8,094	46,180	0	54,274	49,300	2,570	2,404
1991	2,404	50,300	0	52,704	48,000	2,650	2,054
<b>Mexique</b>							
1989	638	19,414	0	20,052	5,100	13,662	1,290
1990	1,290	7,500	0	8,790	3,000	5,690	100
1991	100	7,800	0	7,900	3,000	4,800	100
<b>Philippines</b>							
1989	0	209,840	0	209,840	193,493	16,347	0
1990	0	197,531	0	197,531	179,131	18,400	0
1991 (a)	0	199,238	0	199,238	180,000	20,063	0
<b>Afrique du Sud</b>							
1989	20,546	57,372	0	77,918	51,390	4,998	21,530
1990	21,530	32,621	0	54,151	32,435	5,750	15,966
1991	15,966	33,000	0	48,966	35,000	6,000	7,966
<b>Taiwan</b>							
1989	2,178	7,522	3,078	12,778	1,878	9,069	1,831
1990	1,831	2,493	5,777	10,101	181	9,260	660
1991	660	1,831	7,000	9,491	0	9,000	491
<b>Thaïlande</b>							
1989	30,449	368,000	0	398,449	345,968	5,000	47,481
1990	47,481	365,800	0	413,281	395,000	5,250	13,031
1991 (a)	8,850	421,600	0	430,450	423,000	5,250	2,200
<b>Etats-Unis</b>							
1989	n.d.	118,388	294,551	412,939	9,026	n.d.	n.d.
1990	n.d.	117,028	273,981	391,009	7,024	n.d.	n.d.
1991	n.d.	102,058	275,000	377,058	6,500	n.d.	n.d.
<b>Total (1)</b>							
1989	78,500	801,825	19,993	900,318	694,657	103,288	102,373
1990	102,373	732,547	21,733	856,653	721,946	92,403	42,304
1991 (a)	38,123	804,974	23,000	866,097	749,770	93,363	23,789

(a) - chiffres révisés à mi-91.

(1) - le total n'inclut pas les Etats-Unis

Source : Conseillers et Attachés agricoles - Ambassades des Etats-Unis

tonne fob Manille en septembre à 950 dollars US en octobre. Les offres du Sri Lanka ont évolué comme suit depuis le mois de juin pour des expéditions entre juin et décembre : 700 dollars US la tonne fob Colombo en juin, 745 en juillet, 860 en août, 940 depuis. La pulpe de Malaisie est offerte à 910 dollars US la tonne c&f pour expédition en novembre-décembre 1991 et 940 dollars US pour expédition entre janvier et mars 1992. En mai-juin dernier, les offres pour cette provenance se situaient à 785 dollars

US la tonne c&amp;f.

● **Jus simple et concentré de grenadille.** La tension sur les prix se relâche. Les offres de Colombie se situent aux environs de 1 750 dollars US/tonnes fot Rotterdam pour le jus simple à 15° Brix et à 5 320 dollars US/tonne pour le concentré à 50° Brix. Il y a quelques mois, elles étaient de 1 900 et 5 500 dollars US respectivement.

## Production et exportations de jus d'ananas (en tonnes).

	Production			Exportations		
	1989	1990	1991	1989	1990	1991
<b>Jus simple</b>						
Philippines (a)	49,282	46,886	48,563	34,226	32,321	34,000
Mexique	4,000	2,540	2,000	0	0	0
Afrique du Sud	1,025	647	550	891	513	450
Taiwan	2,160	1,080	1,080	17	86	50
Malaisie	1,290	1,190	1,300	536	310	780
Kenya	693	750	840	360	330	295
Côte d'Ivoire	3,322	4,120	4,800	1,630	1,620	1,640
Australie	34,798	39,598	42,000	3,568	3,527	4,000
<b>Total</b>	<b>96,570</b>	<b>96,811</b>	<b>101,133</b>	<b>41,228</b>	<b>38,707</b>	<b>41,215</b>
<b>Concentré</b>						
Philippines (a)	37,079	42,718	42,788	32,513	40,946	40,000
Thaïlande (a)	55,200	68,440	81,600	58,635	71,000	81,000
Kenya	9,710	9,559	9,880	11,795	9,601	9,215
Mexique	2,500	4,800	5,100	1,500	4,000	4,190
Côte d'Ivoire	24	25	26	22	21	22
<b>Total (a)</b>	<b>104,513</b>	<b>125,542</b>	<b>139,394</b>	<b>104,465</b>	<b>125,568</b>	<b>134,427</b>

(a) - chiffres révisés à mi-91.

Source : Conseillers et Attachés agricoles - Ambassade des Etats-Unis.

● **Pulpe de goyave.** Les offres en Europe sont cotées entre 650 et 700 dollars US la tonne c&f.

● **Pulpe de banane.** Les prix en Europe ont baissé et semblent s'être stabilisés en octobre. Les principaux exportateurs sud-américains cotent entre 930 et 940 dollars US/tonne fot et les prévisions pour les prochains mois s'établissent à 920 dollars US la tonne fot. L'été dernier, les prix pour les provenances Brésil et Honduras avaient grimpé jusqu'à 980 dollars US la tonne. Les offres d'Equateur oscillent entre 850 et 920 dollars US la tonne fot Rotterdam, mais la pulpe d'Equateur n'a jamais dépassé 920 dollars US la tonne. La pulpe de l'Inde s'est également située à des niveaux beaucoup plus bas, de l'ordre de 650 dollars US la tonne.

## NICARAGUA.

A la Foire commerciale AGF Totaal qui s'est tenue à Rotterdam dans la seconde semaine de septembre, une société nicaraguayenne basée à Managua, Agroexport International, exposait des **pitahayas** de coloration rouge vif, fruit qui est répandu dans ce pays et dont la récolte a lieu entre les mois de juin et novembre.

## NOUVELLE-ZELANDE.

Les chercheurs du Department of Scientific and Industrial Research (DSIR) mènent des recherches sur le **kiwi**, principalement au niveau variétal. Ils ont obtenu des kiwis à chair rouge, d'autres à peau non velue, et, mieux encore, un «mini-kiwi», environ deux fois plus petit que «Hayward» et beaucoup plus sucré. Il est toutefois plus fragile et pose problème au niveau de la manutention et de l'entreposage.

## OUGANDA.

Le gouvernement ougandais établit un programme de développement de l'industrie maraîchère et fruitière dans le pays. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a financé ce projet à hauteur de 3,1 millions de dollars, il sera exécuté par la FAO. Cinq variétés de légumes et six types de fruits, **avocats, quelques variétés de citrons, mangue, papaye, fruit de la passion et ananas**, ont été identifiés. Les productions du projet seront destinées au marché intérieur et à l'export (Europe de l'Est et pays de la PTA, - Preferential Trade Area-, de l'Est et du Sud-africain).

## PAYS-BAS.

La société Jonker Fris a introduit sur le marché néerlandais une compote aux deux fruits à base de pommes sans colorant ni arôme artificiels, «Dubbelmoes». La gamme comprend : pomme-banane, pomme-framboise, pomme-grenadille. Le bocal de 370 ml coûte environ 1,89 NLG.

## PHILIPPINES.

Exportations de chips de bananes frites sucrées («Banana Crackers») (en tonnes).

	1988	1989	1990
<b>Total</b>	<b>15 136</b>	<b>12 986</b>	<b>10 219</b>
dont :			
Canada	706	385	408
Etats-Unis	5 822	3 942	2 780
Allemagne	1 664	1 141	1 515
Royaume-Uni	1 402	1 345	1 254
Pays-Bas	760	606	473
France	629	527	422

	1988	1989	1990
Belgique	107	132	102
Italie	70	46	51
Danemark	61	11	18
Grèce	41	74	43
Espagne	3	2	
Suède	63	94	212
Finlande	8	11	
Suisse	25	10	
Corée	385	2 100	546
Israël	106	96	81
Japon	2 515	1 781	1 394
Hong-Kong	59	76	222
Australie	580	451	525
Nouvelle-Zélande	81	135	91

**Exportations de mangues au sirop (en tonnes)**

	1988	1989	1990
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>17</b>
dont :			
Etats-Unis	8	2	10
Royaume-Uni	3	-	1
Taiwan	3	3	-
Japon	9	-	-
Hong-Kong	3	-	1
Canada	-	-	4

**PORTO RICO.**

Les plantations commerciales de **manguiers** ont été développées en premier par des Israéliens. Plusieurs compagnies gèrent actuellement la production, la commercialisation et l'exportation des mangues. Les surfaces plantées sont de l'ordre de 800 ha. Keitt est la principale variété cultivée, mais on y trouve également les variétés Irvin, Parvin, Tommy Atkins et Haden. La récolte s'étend de mars à octobre. Le transport par mer vers l'Europe dure 11 jours. les fruits voyagent en conteneur réfrigéré. D'après Export Markets, magazine israélien publié par le Ministère de l'Agriculture à Tel Aviv, Porto Rico aurait exporté 7 000 tonnes de mangues en 1990, dont 2 500 tonnes vers les Pays-Bas, 2 000 tonnes vers le Royaume-Uni, 1 300 tonnes vers l'Allemagne et 800 tonnes vers la France.

Sources :

- Bulletin du COLEACP, 5/91, 7/91, 9/91.
- CFCE/MICOFEL, 8/91, 9/91, 10/91, 11/91.
- Citrus and Vegetable Magazine, Aug. 91
- Citrus Industry, Sep.91.
- Eurofruit, 8/91, 9/91, 10/91.
- FEL-Actualités, n° 92.
- Food News.
- Fresh Produce Journal.
- Horticultural Products, 5/91, 8/91, 11/91.
- Infos CTIFL, 7/91.
- International Fruit World, 2/91.
- Les Marchés.
- Marchés tropicaux.
- RIA, n° 467 et 468.
- Soft Drinks Management, 8 /91, 10/91, 11/91.